

M. Madran ; il avait été fait Prêtre depuis un an, et envoyé Vicaire à St. Pierre, île d'Orléans.

Après son départ de St. Jacques, il desservit plusieurs autres paroisses du Diocèse de Québec. Nous avons appris que, bien souvent, il avait été en butte à des calomnies qui durent le blesser au cœur d'une manière bien cruelle. Il a fini ses jours à la Mission du Petit Rocher, près de Bathurst, N. B., dans le Diocèse de Chatham. Un Prêtre, qui a visité plusieurs fois ces Missions, a assuré que M. J. M. Madran a laissé, parmi ces populations, le souvenir d'un Saint qui se sanctifia ainsi en suivant toute sa vie la voie douloureuse de la persécution. Sa mémoire, quinze ans après sa mort, est plus bénie que jamais. Bienheureux ceux qui souffrent persécution pour la justice ; le Ciel est à eux : "*Beati qui persecutionem patientur propter justitiam,*" (St. Math. v. 10.) Leurs larmes se tarissent bientôt, et alors la récompense arrive, heureuse, ineffable, éternelle ! C'est le lot du bon Prêtre d'user sa vie à prier et à souffrir pour tant d'âmes ici-bas, qui ne recherchent que les joies du monde et la bonne chair.

Le bon Prêtre dont nous venons de retracer brièvement la vie, a choisi la meilleure part ; elle ne lui sera jamais enlevée.

Quoiqu'il en soit, le passage de M. Madran à St. Jacques a porté ses fruits, comme celui de tous les autres Pasteurs qui ont desservi cette religieuse paroisse. Ce furent des fruits de grâce et de bénédiction que les fidèles de cette paroisse ne doivent jamais oublier, et encore moins en abuser. *Transiit bone faciendo.* Il a passé en faisant le bien. Aimé de Dieu et des hommes, sa mémoire est en vénération. "*Dilectus Deo et hominibus, cujus memoria in benedictione est* (Eccli. 45. 1.)